

Le 25 septembre 2020

Rivières de l'Ouest®, la nouvelle destination fluvestre* de l'Anjou, de la Mayenne et de la Sarthe !

Christian GILLET, Président du Conseil départemental du **Maine-et-Loire**,
Olivier RICHEFOU, Président du Conseil départemental de **la Mayenne**,
Dominique LE MÈNER, Président du Conseil départemental de **la Sarthe**,

ont le plaisir de vous annoncer le lancement d'une nouvelle destination touristique fluvestre :



En décidant de faire naître une nouvelle destination fluvestre (activités fluviales, vélos, pédestres...), les trois Départements et leurs trois Agences de développement touristique, Anjou Tourisme, Mayenne Tourisme et Sarthe Tourisme, ambitionnent de faire rayonner, au niveau national, le Bassin de la Maine autour de ses 4 rivières navigables (La Mayenne, la Sarthe, la Maine et l'Oudon) et de tout son écosystème : villes et villages remarquables, itinéraires vélo et pédestres, expériences insolites, offres de loisirs importantes et patrimoine naturel préservé.

Aujourd'hui c'est avec une marque et une identité fortes, que **Rivières de l'Ouest®** (280km de linéaire, plus grand ensemble de rivières navigables de France, 2^{ème} destination fluviale française en nombre de kilomètres derrière le Canal de Nantes à Brest et devant le Canal de Bourgogne et le Canal du Midi) entre avec détermination sur le marché des destinations fluvestres.

** Le terme fluvestre désigne toute activité de tourisme ou de loisirs qui s'organise sur une voie d'eau ou sur les espaces terrestres situés à proximité immédiate d'une voie d'eau, que ces deux pratiques soient combinées ou indépendantes l'une de l'autre (définition de Voies Navigables de France).*

Contacts presse :

Julia DESNÉ
84 avenue Robert Buron
CS 30325, 53003 Laval Cedex
j.desne@mayenne-tourisme.com
02 43 53 63 88
mayenne-tourisme.com